

L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE

Jean MESQUI

avec la collaboration de Nicolas FAUCHERRE ¹

L'enceinte urbaine de Césarée est un ensemble monumental majeur du Proche-Orient ; pourtant, elle n'a guère attiré l'attention des archéologues Européens depuis l'étude que le baron Rey lui avait consacrée au XIX^e siècle ². Pourtant, les fouilles menées dans les années 1960 sous la conduite de l'archéologue israélien Avraham Negev, récemment décédé, ont révélé dans toute son ampleur cette enceinte construite d'un seul jet par Saint Louis, et anéantie à peine douze ans plus tard. Ces fouilles n'ont malheureusement pas été publiées par l'archéologue ; il a néanmoins laissé des archives qu'il nous a été possible de consulter partiellement, grâce à l'amabilité du Service des Antiquités Israélien ³. Comme on le verra, le présent article emprunte de façon considérable à un article inédit, daté de 1989, que l'archéologue avait rédigé ⁴ ; qu'il nous soit permis de lui rendre hommage en introduction.

Cependant, les documents laissés par l'archéologue ne permettent pas de résoudre toutes les questions posées par cette enceinte ; c'est donc seulement un état des lieux que nous proposons ici, en attendant une mission archéologique franco-israélienne prévue pour 2006.

HISTORIQUE

La ville avant les Croisades

Césarée – Césarée Maritime pour la distinguer de la Césarée de Philippe, située dans la haute vallée du Jourdain (Paneas – Baniyas), est une ville aux origines très anciennes ; sa fondation est attribuée aux Phéniciens, qui en firent un comptoir florissant. Pompée reconstruisit la ville ; puis Hérode le Grand en fit une « énorme et fastueuse cité » consacrée à

César Auguste ⁵. Il y construisit un port tout à fait extraordinaire, qui fait depuis deux décennies l'objet de fouilles subaquatiques – ainsi que de restitutions superbes et de nombreuses publications scientifiques tout à fait remarquables. La cité romaine compta parmi les plus importantes de la Syrie ; et, même si les puissantes jetées célébrées par l'historien Flavius Josèphe ne résistèrent pas à l'épreuve du temps, elle demeura durant toute la capitale de la Palestine première.

Les fouilles menées depuis un demi-siècle sur le site permettent peu à peu de restituer les étapes de croissance de cette ville ; on ne se hasardera pas ici à en retracer les résultats, et il nous suffira de fournir un plan (fig. 1) où sont figurés l'essentiel de ceux-ci, en renvoyant aux articles scientifiques publiés sur la question ⁶. La ville romaine et hérodiennienne était délimitée par une enceinte dont demeurent trois tours circulaires, au nord, qui laissait à l'extérieur les trois grands monuments publics destinés aux jeux de société – le théâtre, au sud, l'hippodrome, à l'est, l'amphithéâtre, au nord-est. Elle venait se raccorder au sud-ouest au palais maritime établi sur une petite presqu'île.

Au centre géométrique de l'ensemble se trouvait le Temple majeur, élevé sur un podium qui dominait le port intérieur primitif ; celui-ci avait été notablement agrandi par Hérode, comportant un port intermédiaire naturel, et surtout un port extérieur artificiel considérable. Deux aqueducs parallèles desservaient la ville, l'un en élévation sur des arches dont subsistent des vestiges impressionnants, l'autre sur des arches basses.

L'urbanisation atteignit son apogée à l'époque byzantine ; une seconde enceinte fut édifiée, délimitant un vaste croissant incluant la ville antique, l'amphithéâtre, le théâtre et l'hippodrome romains. D'importants restes de l'époque byzantine ont été mis au jour entre l'enceinte primitive

et la seconde enceinte. Le port intérieur, comblé, avait laissé place à un quartier urbain, alors que l'ancien Temple majeur avait été transformé en une église placée sous l'invocation de saint Procope ; du port extérieur artificiel, il ne restait plus rien.

À la fin de l'époque byzantine, au début du VII^e siècle, devant les menaces – perse ou arabe, le théâtre, situé au sud, fut transformé en une forteresse autonome ; il en subsiste quelques vestiges constitués par des restes de courtines et de tours circulaires.

Après l'invasion arabe, la ville perdit son statut de capitale, au profit de Ramla ; les géographes musulmans s'accordaient, au début du second millénaire, pour considérer qu'elle n'était plus qu'une bourgade, dénuée de port, bien approvisionnée en eau et entourée de vergers, bien loin de son passé splendide. L'église byzantine fut, naturellement, remplacée par la Grande mosquée du vendredi, qui trônait sur l'ancien podium Hérodiennien.

La prise de la ville en 1101 par les Croisés

En 1099, dans leur route vers Jérusalem, les Croisés évitèrent Césarée ; mais, une fois la ville sainte prise, cette cité maritime, même dénuée d'un port de haute mer comme le signalent les géographes contemporains, ne pouvait les laisser indifférents ; en 1101, le roi Baudouin I^{er}, assisté par une flotte génoise, vint assiéger la ville ⁷. Ce siège a fait l'objet de nombreux récits par les chroniqueurs du temps ⁸.

De ces récits, il ressort qu'en 1101, les Croisés déployèrent leurs troupes autour de la seconde enceinte ; sans doute celle-ci était-elle trop vaste pour être défendue sérieusement, puisque au bout de quinze

Jean MESQUI

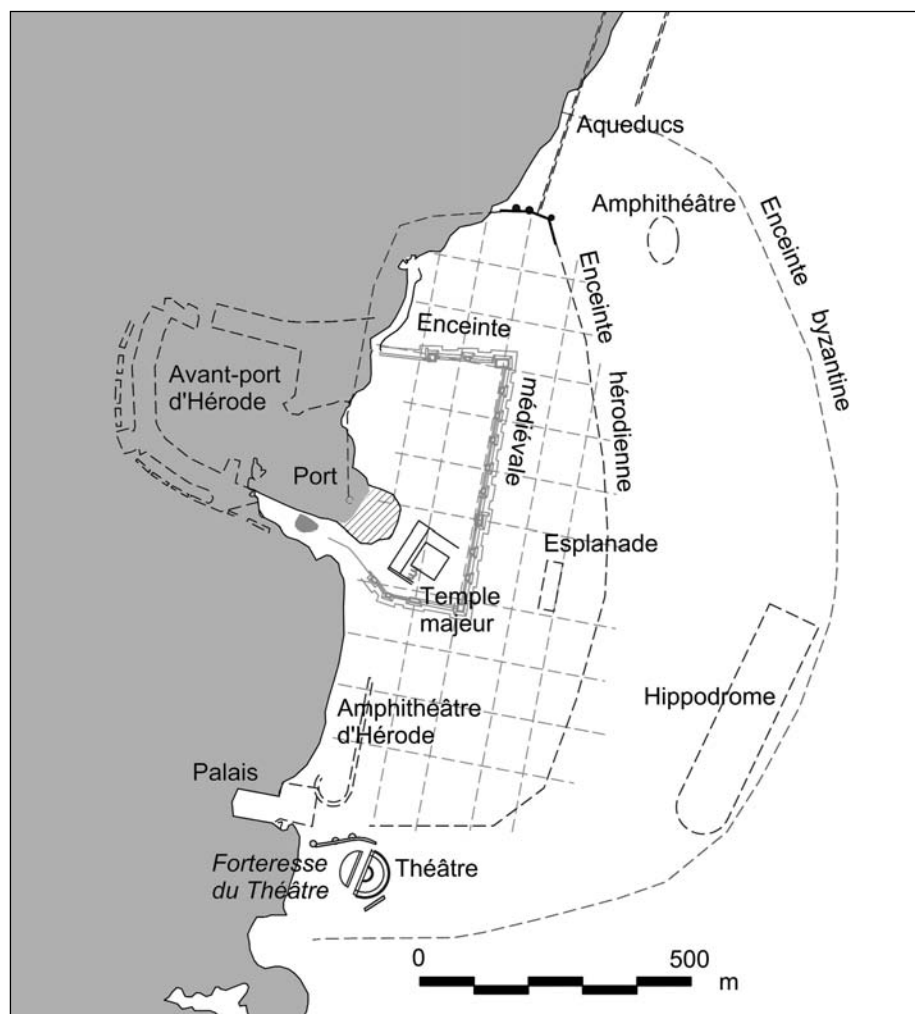


Fig. 1 - Plan de Césarée Maritime dans l'Antiquité (J. Mesqui).

jours, une fois l'assaut donné par échelade, les défenseurs se replièrent aussitôt vers l'enceinte intermédiaire – l'existence de cette dernière étant indéniablement prouvée par les récits du Génois Caffaro, témoin oculaire, et d'Albert d'Aix⁹. Mais, une fois l'assaut donné, la débandade fut telle que les défenseurs ne purent tenir que quelques heures cette seconde enceinte ; les habitants – les riches commerçants, selon Caffaro, se replièrent à la Grande mosquée, élisant refuge dans le minaret. Un rôle essentiel semble avoir été joué dans cette prise par les Génois sous la conduite de Guillelmo Embriaco, futur seigneur de Giblet (Jbail, Liban).

Vers 1108, la ville et la seigneurie, jusque-là possessions royales, furent détachées du domaine au profit d'Eustache Grenier (ou Garnier), qui devint également en 1111 seigneur de Sidon après la

prise de la ville, et fut l'un des principaux officiers de la couronne – il fut même nommé régent du royaume pendant la captivité de Baudouin II. Bien que siège d'un diocèse et d'une cathédrale, qui prit la place de la Grande mosquée, la ville n'est ensuite mentionnée que de façon anecdotique dans les récits des voyageurs et pèlerins – le plus souvent pour son passé antique, ainsi que pour ses vergers et ses jardins ; il ne semble pas qu'elle ait joué de rôle commercial particulier.

Prise et destruction par Saladin

En 1187, la ville fut prise par l'armée de Saladin, apparemment sans le moindre combat – il est vrai que le contexte était dramatique après la défaite de Hattin.

Quatre ans plus tard, en 1191, après la prise d'Acre, le sultan fit détruire de fond en comble ses défenses, persuadé qu'il était que cette ville, comme les autres cités côtières, ne serait pas capable de résister à l'extraordinaire élan des Croisés sous la conduite de Richard Cœur de Lion¹⁰. Il est probable que la destruction fut telle que la cité demeura ville morte : dans sa marche d'Acre à Jaffa, l'armée du roi d'Angleterre, constamment harcelée par les troupes de Saladin, campa à Césarée, sans rencontrer la moindre résistance, les chroniqueurs, tant francs qu'arabes, se contentant d'indiquer qu'il se retrancha ici – et, ajoute un chroniqueur arabe, Saladin ne cherchant pas à intervenir, la ville ne possédant plus rien qui soit à prendre¹¹. Julienne Grenier, arrière-petite fille d'Eustache, épouse de Guy de Brisebarre seigneur de Beyrouth, fut remise en possession de la seigneurie après la trêve de 1192 intervenue entre Francs et Musulmans.

Les tentatives de fortification du site en 1218-1228

Pour autant, ni elle-même, ni sa descendance¹², ne paraissent avoir joué le moindre rôle par la suite dans la ville. En 1218, c'est Jean de Brienne, alors roi de Jérusalem, et Léopold, duc d'Autriche, qui, avec l'aide des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques et de pèlerins, s'en allèrent « fermer le chastel » de Césarée et celui de Chastel-Pèlerin¹³. Selon toute probabilité, il s'agissait ici de la « citadelle » (fig. 2) établie sur la presqu'île formant jetée, au sud-ouest ; on peut penser que la ville était totalement abandonnée. Des habitants chrétiens s'étant, apparemment, réinstallés là, on se préoccupa également de relever la cathédrale Saint-Pierre, et, au commencement de février 1218, l'archevêque et d'autres évêques latins y célébrèrent la première messe de re-consécration¹⁴.

À la fin de l'année 1219 ou de 1220, alors que l'essentiel des Croisés se battait à Damiette, le sultan de Damas al-Mu'azzam alla assiéger le château – considéré comme petit et mal défendu¹⁵. On apprend à cette occasion que le

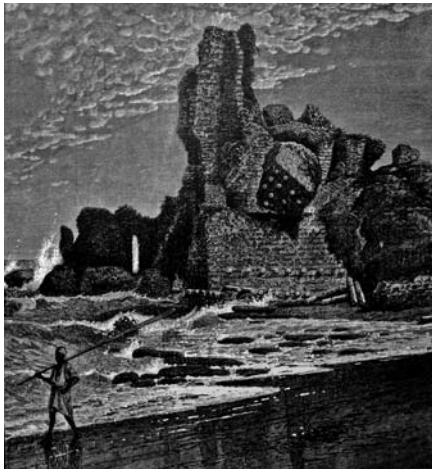


Fig. 2 - Césarée : la citadelle vue depuis le sud-ouest dans les années 1870, par V. Guérin.

seigneur légitime, Gauthier III de Brisebarre, fils de Julienne Grenier et de Guy, dernier seigneur de Beyrouth de cette maison, eût aimé rentrer en possession de son château, mais que l'administration royale considérait qu'il devait d'abord rembourser les travaux effectués quelques mois auparavant... Les Génois d'Acre, cherchant à le soutenir, prétendirent pouvoir défendre le château, et le bailli royal, Garnier l'Allemand, le leur livra. Mais, à peine quatre jours s'écoulèrent avant qu'ils n'appellent au secours leurs compatriotes d'Acre, les mineurs d'al-Mu'azzam étant déjà sous les murs ! Exfiltrés de nuit par bateau, ils laissèrent aux Musulmans un château vide, que le sultan s'empressa, à nouveau, de faire abattre.

À nouveau, en 1228, un certain nombre de Croisés, désœuvrés en attendant l'empereur, après avoir construit le château de mer de Sagette, vinrent ici fermer le château ; mais le temps qu'ils y passèrent ne laisse pas penser qu'ils le transformèrent profondément¹⁶.

Saint Louis à Césarée en 1251-1252

Saint Louis partit d'Acre en mars 1251, avec toute son armée, pour aller fortifier Césarée¹⁷. Que restait-il de la ville à cette époque ? Était-elle occupée encore autrement que par quelques masures ? Aucun des textes en notre disposition ne permet de faire la moindre supposition ;

L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE

seul Guillaume de Saint-Pathus indique que le roi fit fortifier le « faubourg » de Césarée, ce qui semble suggérer qu'il ne restait que de vagues ruines de la ville antique, le statut de l'enceinte construite par le roi étant celui d'un « faubourg » du château¹⁸. Le continuateur de Guillaume de Tyr, pour sa part, indique que le roi fit construire seize tours¹⁹ ; l'enceinte actuelle en compte quinze, ce qui permet de penser que la seizième était celle de la citadelle.

Le roi resta à Césarée de mars 1251 à mai 1252 ; en août 1251, il écrivait à son frère Alphonse de Poitiers faire travailler continuellement, sans aucune relâche, à cette fortification²⁰, et on peut penser qu'il laissa une enceinte capable de défense derrière lui – même si rien ne permet d'exclure que des travaux complémentaires aient pu avoir lieu après son départ.

La destruction de Césarée à partir de 1265

Le 27 février 1265, le sultan Baybars vint mettre le siège devant la ville : selon les chroniqueurs musulmans, il « serra la place si étroitement qu'au bout de six jours il s'en rendit maître »²¹. La garnison franque, trop peu nombreuse, fut incapable de couvrir la totalité des murs, et les Musulmans purent s'en rendre maîtres par échelade – un retour au siège de 1101... Ils se replièrent dans la citadelle, protégée par un fossé rempli d'eau de mer. Baybars s'installa sur le podium de l'ancienne cathédrale pour diriger le siège ; mais les efforts des sapeurs échouèrent, l'eau pénétrant dans leurs galeries, et les murs renforcés de colonnes ne pouvant s'effondrer. Des assauts furent lancés du côté de la mer, sous un bombardement intensif et des tirs d'archers incessants. Finalement, les Croisés renoncèrent, et, le 5 mars 1265, se replièrent par bateau sur Acre, laissant la place vide, comme en 1218²².

Baybars fit alors détruire, de façon systématique, l'enceinte et la citadelle, par peur que les Croisés ne s'y réinstallent. Sous al-Ashraf, en 1291, cette destruction fut renouvelée – est-ce à dire qu'une population s'y était réinstallée ? La ville fut dès lors désertée.

L'histoire moderne

Lorsque les archéologues la visitèrent dans la dernière partie du XIX^e siècle, Césarée formait un ensemble de ruines pleines de romantisme, que se plut à mettre en images Victor Guérin, alors que Emmanuel-Guillaume Rey en analysait, déjà, l'architecture²³. C'est à peu près au moment où le premier publiait son livre à Paris, que l'Empire ottoman se trouva obligé d'accueillir, après le Congrès de Berlin (1878) qui lui avait fait perdre la possession de la Bosnie, des réfugiés Musulmans provenant de ce pays ; une petite colonie de pêcheurs, Qisariya, fut fondée à Césarée, prenant place sur les restes de courtines et de tours et y bâtissant des maisons modernes. Ce village ne tarda pas à accueillir également des habitants du crû, Arabes de Palestine.

En février 1948, pendant la première phase de la guerre d'indépendance israélienne, les habitants de Qisariya furent expulsés par la Hagana, et les maisons du village furent démolies²⁴. À compter des années 1950, un programme de dégagement et de fouilles fut mis en place. Depuis, les équipes se sont multipliées sur le site ; l'enceinte médiévale a été dégagée et fouillée sous la direction d'Abraham Negev, les fouilles s'intensifient, qu'il s'agisse de fouilles subaquatiques pour retrouver les traces du port hérodien, ou de fouilles terrestres pour retrouver les différentes étapes d'occupation de la ville²⁵.

DESCRIPTION DE L'ENCEINTE

L'enceinte médiévale de Césarée, d'un développement total d'un peu plus de 1 km, ceinturerait sur trois côtés, nord, est et sud, le cœur de ville et le port ; vers l'ouest, elle venait aboutir à la mer en se raccordant au tracé des deux jetées de l'avant-port Hérodien (fig. 3). Dès cette époque, la jetée nord de cet avant-port avait disparu, tout en laissant des vestiges formant des hauts-fonds submergés, et elle avait été remplacée par une jetée délimitant le port médiéval, formée de colonnes prises dans les ruines antiques²⁶. La jetée sud demeurait et demeure encore

Jean MESQUI

sur la partie rocheuse, naturelle, de son extension ; elle portait une « citadelle » surveillant le port, sur laquelle venait se refermer le côté sud de l'enceinte.

Quinze tours rectangulaires flanquaient cette enceinte, espacées d'une quarantaine de mètres en moyenne ; deux d'entre elles, au nord et à l'est, contenaient des portes d'accès à la ville, la troisième porte, au sud, étant percée dans une courtine sous la surveillance directe d'une des tours. Mais l'originalité principale de l'enceinte réside dans son extraordinaire talus formant l'escarpe du fossé. Celui-ci ceinture les trois faces de l'enceinte ; large d'environ 12 m à la crête de l'escarpe, il épouse le contour de l'enceinte, la contrescarpe verticale dessinant une dentelure autour de celle-ci. Sa profondeur est seulement de 4 à 5 m par rapport au terrain naturel ; mais le talus d'escarpe montait jusqu'à neuf mètres de haut, avec un angle de 58° par rapport à l'horizontale, conférant à cette véritable carapace un aspect d'extrême puissance – même si, on le verra plus loin, celle-ci était quelque peu factice.

Les destructeurs n'ont laissé en élévation que ce talus, et les bases des tours et courtines situées au revers du talus : compte tenu de la hauteur de celui-ci, ceci a permis de conserver les bases des tours, et surtout des tours-portes. Manifestement, la destruction a été menée de façon systématique jusqu'aux niveaux de défense les plus bas des tours, en veillant à « découvrer » toutes les niches d'archère pour les rendre inefficaces ; cependant, il est possible encore de reconnaître un grand nombre de ces niches, conservées jusqu'à un mètre de hauteur environ, avec les bases des fentes d'archères qu'elles servaient.

Le système constructif

Avant même d'entrer dans la description des ouvrages défensifs et de leur conception, il est bon de dire un mot du système constructif qui semble avoir prévalu pour ce chantier. Les plans et coupes dressés par Avraham Negev permettent de

constater qu'il y eut une totale indépendance structurelle entre, d'une part, tours et courtines, d'autre part le talus. On s'en rend compte d'ailleurs de façon immédiate en examinant les ruines, puisque la partie haute du talus venait simplement se coller contre le parement des tours et des courtines : les destructeurs ont d'ailleurs, en de nombreux endroits, enlevés les assises hautes du talus, laissant apparente la zone d'appui du talus et de son remplissage.

Mais cette indépendance structurelle ne se limite pas à ce simple collage : selon les dessins de Negev, la fondation des tours et des courtines fut seulement superficielle, c'est-à-dire avec un simple décaissement du sol naturel pour établir une semelle. Ainsi, contrairement à l'usage occidental qui était d'établir les maçonneries supérieures des tours et des courtines au-dessus du talus, lui-même fondé en dessous de l'assiette du fossé, les constructeurs de Césarée dissocièrent ces éléments.

Enfin, Negev a constaté que le talus, qui paraît massif et faire bloc, n'est en fait constitué par une couche de maçonnerie de 50 cm d'épaisseur appliquée en revêtement de l'escarpe en terre ; en certains endroits, le mur de fondation des courtines pouvait être plus bas, en particulier au sud, le glacis venant alors s'appuyer sur un remplissage qui a parfois disparu, laissant un vide structurel peu compatible avec la défense (fig. 11)...²⁷.

Ceci conduit à faire l'hypothèse d'un système de construction totalement déconnecté entre les tours et les courtines, établies avec fondation superficielle dans le sol naturel, et le creusement des fossés, avec la construction du talus postérieurement à l'achèvement de ceux-ci, venant seulement s'appuyer contre les maçonneries des tours et des courtines (fig. 4).

Cette présomption de deux chantiers indépendants constructivement vient se renforcer lorsque l'on constate la présence dans certaines courtines de poternes bouchées par le talus (deux au moins ont été identifiées, l'une entre les tours 10 et 11, l'autre entre les tours 13 et 14). Ces poternes, ménagées au niveau du sol naturel intérieur, et donc du sol extérieur primitif avant creusement du fossé, ont été murées et bouchées lorsque le talus a été

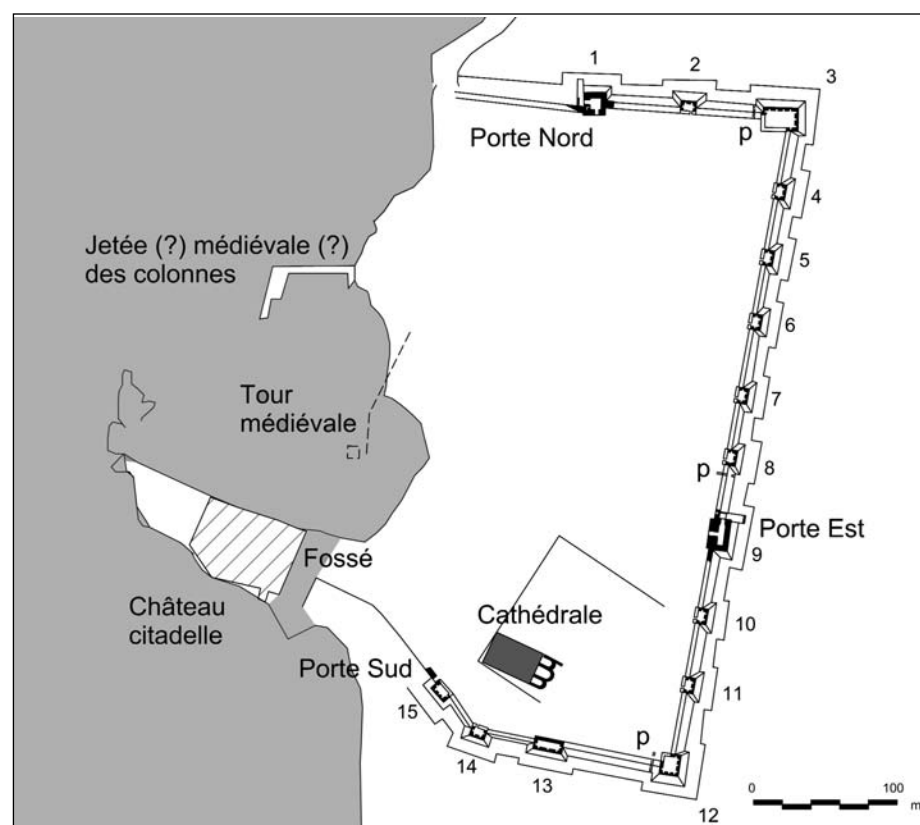
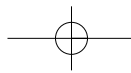


Fig. 3 - Plan de la Césarée médiévale (J. Mesqui).



L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE

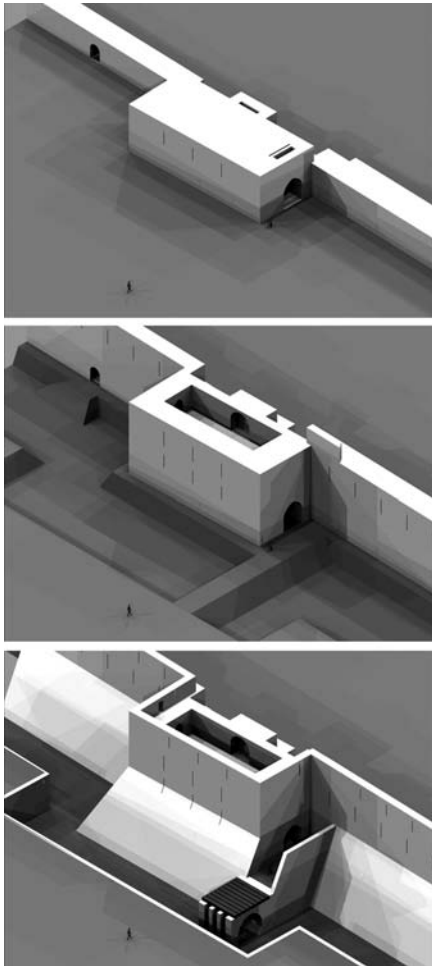


Fig. 4 - Césarée, restitution du système constructif de l'enceinte (J. Mesqui).

collé contre la muraille. On ne peut les expliquer qu'en les mettant en relation avec une phase constructive antérieure à cette création des fossés et collage du talus : il se serait agi de poternes utilisées justement lors du creusement des fossés, pour permettre aux équipes d'ouvriers d'accéder au chantier, et de rentrer en ville facilement.

On peut, à ce stade, faire l'hypothèse de deux chantiers indépendants structurellement. Dans le premier aurait été élevée l'enceinte avec ses tours, ses courtines et ses portes, au moins sur leur premier niveau, de la façon la plus rapide possible pour mettre à l'abri les populations ; dans le second, on aurait creusé les fossés au-devant de ces ouvrages, de façon indépendante, et on en aurait revêtu l'escarpe par ce talus exceptionnel par son élévation. Ceci confirme les termes d'une lettre écrite le 11 août 1251 par

Saint Louis à son frère Alphonse, comte de Poitiers : « ...Et comme les travaux des murs sont désormais achevés pour l'essentiel, nous faisons maintenant travailler à l'achèvement du chantier par un travail assidu et sans discontinuer, tant aux murs qu'aux fossés... »²⁸.

Un autre détail remarqué par Negeve ne manque pas d'attirer l'attention : au moins une base de courtine située à l'ouest de la tour-porte nord, présente une structure « feuilletée » composée de trois voiles verticaux d'épaisseur collés les uns aux autres, en allant de l'intérieur vers l'extérieur, de 99, 127 et 158 cm²⁹. Ceci nous apprend, de façon anecdotique, que le pied utilisé pour la construction mesurait environ 31,5 cm ; mais, au-delà, pourquoi avoir choisi cette méthode constructive ? Ne doit-on pas voir, ici encore, un mode d'organisation du chantier privilégiant la rapidité d'exécution de la ceinture extérieure ?

Les portes d'entrée de la ville

Les trois portes d'entrée de la ville sont conservées – plus ou moins ; deux d'entre elles sont pratiquées dans des tours-portes. La moins défendue, percée en flanc droit d'une tour, est celle qui donnait au sud ; mais ceci s'explique par sa position très protégée dans un rentrant de l'enceinte, sous la protection de la citadelle située à l'ouest, et surtout derrière le masque d'une grande tour rectangulaire qui l'abritait vers l'est et le sud-est. Cette porte est surmontée d'un arc brisé reconstruit à l'époque moderne ; son passage est défendu par un assommoir et une paire de vantaux dont subsistent les crapaudines de pierre.

La porte nord

Cette porte en chicane est ménagée dans une tour dont les dimensions, à l'intérieur du talus, sont de 15 m par 15 extérieurement ; elle prenait place sur une plate-forme plus large de 3,3 m vers l'ouest servant d'accès par un pont dont la pile demeure, à l'état de substruction, dans le fossé. Au niveau inférieur, le passage coudé était protégé vers l'ouest par la succession d'un assommoir, d'une herse et

de vantaux ; la porte donnant vers l'intérieur, ménagée à la perpendiculaire, était protégée par un assommoir et une paire de vantaux (fig. 5).

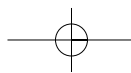
Cette tour-porte possédait au moins deux niveaux. Le passage d'entrée, après le passage de la première porte regardant l'ouest, pénétrait dans une salle carrée, voûtée sur ogives retombant sur des piliers aux chapiteaux richement sculptés – sans qu'il puisse y avoir le moindre doute sur l'attribution à Saint-Louis. Un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur ouest, coudé pour suivre l'angle, permettait d'accéder depuis la salle voûtée à une galerie d'entresol ou gaine, qui surveillait l'extérieur par des archères à niches ; la galerie était également accessible par un escalier extérieur situé à l'ouest, desservant aussi le chemin de ronde de la courtine est.

Par analogie aux dispositions de la tour-porte est, on peut estimer que cette galerie à archères pouvait aussi surveiller la salle basse de la tour par des baies pratiquées dans le mur de séparation.

La porte est

Elle était située sur l'ancien *decumanus maximus* de la cité Hérodienne et byzantine, et constituait l'accès majeur à ce qui restait de la ville au temps de Saint Louis. Nul étonnement si ses dimensions l'emportent largement sur la précédente, puisqu'elle ne mesurait pas moins de 22 m de longueur pour plus de 14 de large. Comme la précédente, elle était basée sur l'usage d'un passage coudé deux fois : de l'extérieur, on franchissait un pont mobile, on passait sur un pont médiéval à tablier de bois sur quatre arcs de pierre (reconstruits sur les fondations mises au jour lors des fouilles), pour aboutir sur une plate-forme de près de 4 m de large longeant le flanc gauche de la tour (fig. 6).

Cette plate-forme était protégée vers le nord et l'est par un mur bas qui évitait que la porte, située dans le flanc nord, puisse être prise pour cible de machines implantées dans ce secteur. On devait alors tourner à angle droit vers la gauche, passer sous un assommoir, franchir une herse et des vantaux, pour déboucher dans une longue et étroite salle voûtée, d'une



Jean MESQUI

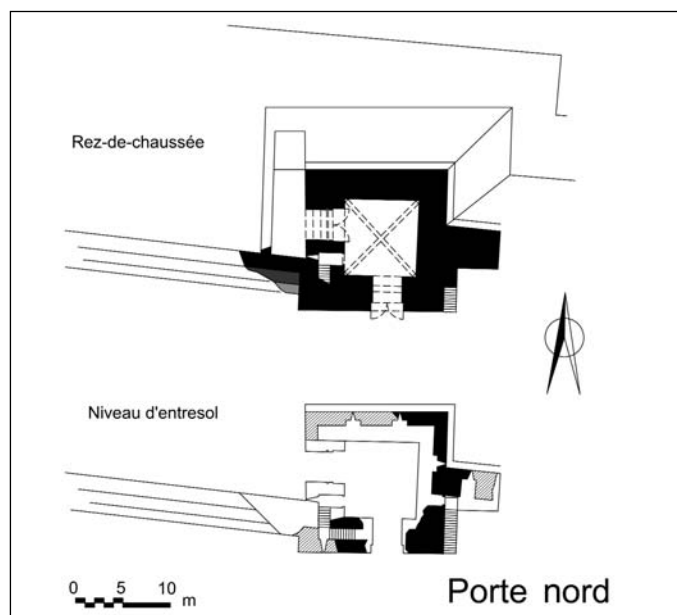


Fig. 5 - Césarée, plan de la porte nord, d'après A. Negev.

quinzaine de mètres de longueur pour moins de cinq en largeur ; puis, à nouveau, il fallait tourner, cette fois sur la droite, passer sous un nouvel assommoir et franchir une nouvelle paire de vantaux – on était enfin dans la ville.

La salle intérieure, voûtée de trois travées d'ogives retombant sur des consoles aux chapiteaux feuillagés, était placée sous surveillance d'une galerie haute à archères, servant tant à la défense externe qu'au contrôle interne, grâce à quatre baies couvertes d'arcs brisés. Ces trois travées ont été remontées depuis les dégagements des années 1950-1960.

Cette galerie voûtée n'était pas directement accessible depuis l'intérieur de la salle, contrairement à la porte nord (fig. 7) ; de plus, elle ne ceinturait pas totalement la salle, son niveau ne lui permettant pas de passer au-dessus du passage nord. On y accédait, en fait, depuis une plate-forme située au sud-ouest, en communication avec la courtine voisine au sud.

Sans doute existait-il un, voire deux niveaux défensifs au-dessus de cette salle ; l'un d'entre eux au moins était nécessaire pour desservir herse et assommoirs au-dessus des deux passages successifs, et on peut faire l'hypothèse d'un niveau de chemin de ronde au-dessus – comme il s'en pratiquait de façon courante dans la fortification franque ou musulmane de l'époque³⁰.

Les trois poternes

On a vu plus haut qu'il a existé deux poternes « hautes » bouchées lors de la construction du glacis. Mais il demeure également trois autres poternes cohérentes avec celui-ci, qui permettaient une circulation de l'intérieur de la place vers le fossé, et réciproquement. La première se situe au nord, jouxtant la tour d'angle 3 à l'est (fig. 8) ; la seconde se trouve à l'est,

jouxtant la tour 8 au sud ; enfin la troisième se situe au sud, jouxtant la tour d'angle 12 à l'est.

Chacune d'entre elles est constituée par un tunnel voûté en pente, dans lequel prend place un escalier ; elles débouchent dans le fossé par des portes dont les seules défenses étaient constituées par un vantail de bois. Pour autant, Avraham Negev a constaté, lors des dégagements et des

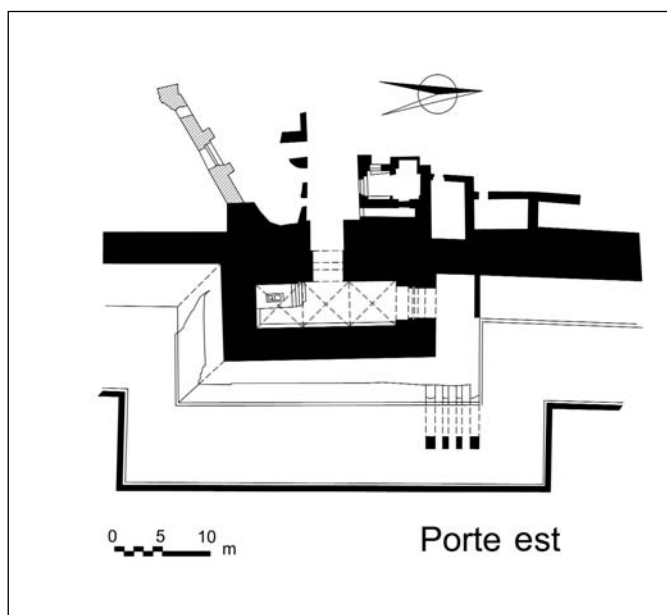


Fig. 6 - Césarée, plan de la porte est, d'après A. Negev.

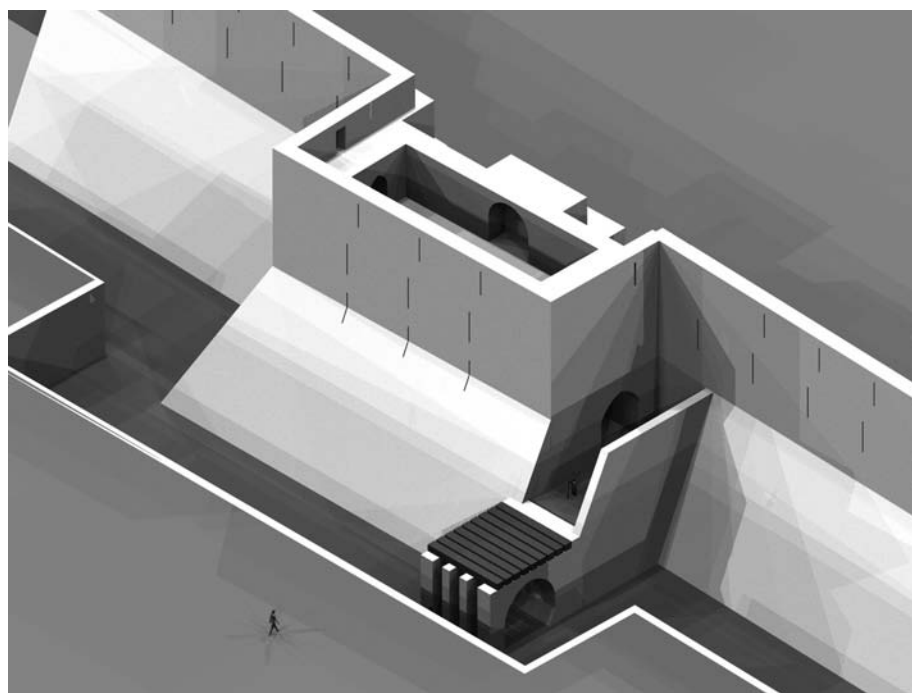


Fig. 7 - Césarée, axonométrie en écorché de la porte est (J. Mesqui).

L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE

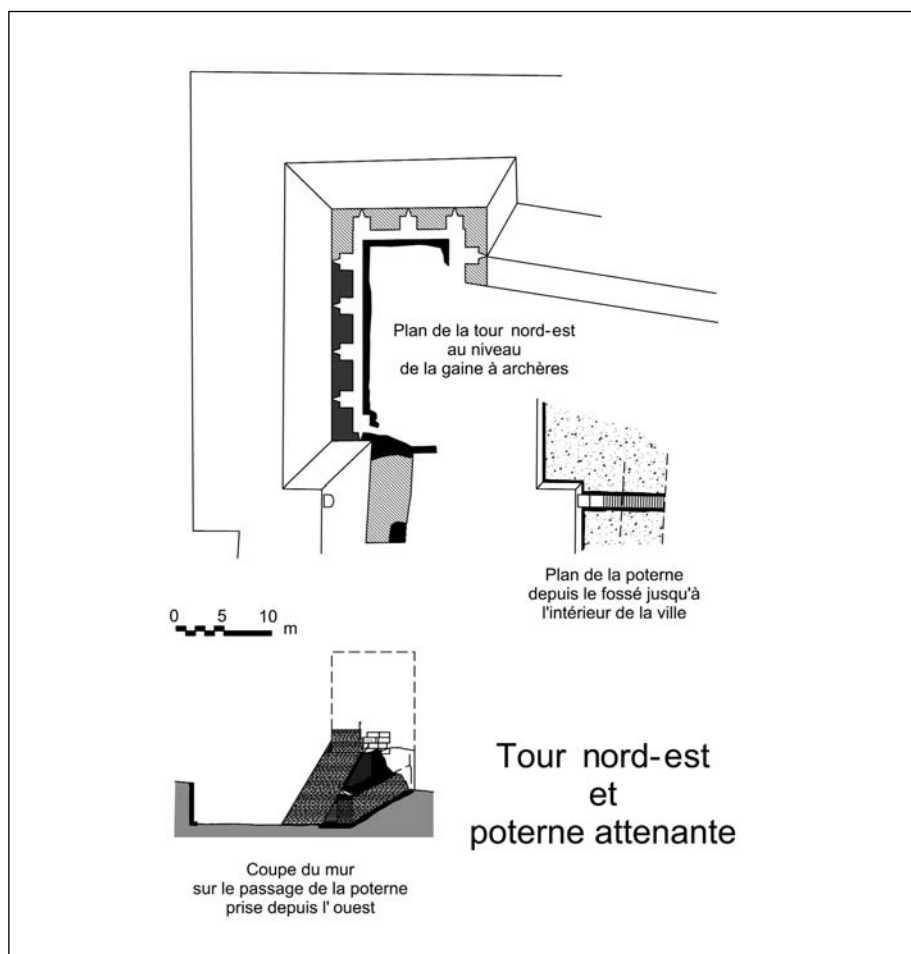


Fig. 8 - Césarée, plan de la tour nord-est et de la poterne attenante, avec coupe de cette dernière, d'après A. Negev.

fouilles, que chacune de ces poternes avait été fermée dès le Moyen Âge, préalablement au siège final, par un bouchage de maçonnerie ; la poterne nord a conservé ce bouchage, réalisé dans le même type d'appareil que les courtines³¹. L'archéologue interprétait ce bouchage comme une fermeture préalable au siège de 1265 – c'est extrêmement probable ; l'intervalle d'une dizaine d'années entre la construction de l'enceinte et le siège explique la similitude des maçonneries. Pour Nicolas Faucherre, qui les a étudiées de près, le murage est même contemporain de leur percement.

Le débouché de la poterne est côté ville, en partie conservé, semble prouver que la porte couverte d'un arc brisé a été insérée dans la maçonnerie préexistante ; ceci demande cependant à être vérifié attentivement. Cet indice pourrait accréditer l'hypothèse d'un percement de ces tunnels

postérieurement à la construction de la base des murs en première phase, telle qu'imaginée plus haut ; elle serait cohérente avec la réalisation du glacis de façon légèrement postérieure aux tours et courtines.

L'existence de telles poternes desservant le fond des fossés n'a rien que d'assez habituel dans la fortification. On rappellera ainsi qu'on trouve de telles poternes à Belvoir (Kokhav Ha-Yarden, Israël) dans les années 1170-1180, ménagées dans les flancs de certaines tours d'angle de l'enceinte principale³². De la même façon, les tours de flanquement du château de Giblet (Jbail, Liban) étaient munies de telles poternes de fond de fossé ; au Crac des Chevaliers, une des tours semi-circulaires de l'enceinte externe possédait également une poterne. Plus généralement, on en trouve dans la fortification antique de façon quasi systématique

(poternes des tours de l'enceinte Théodosienne à Byzance, de l'enceinte de Nicée). Il reste à faire une étude exhaustive de ce genre de dispositifs : étaient-ils déterminés par une théorie de la défense des places, ou plus prosaïquement par une nécessité de desservir et d'entretenir les fossés ? Il est probable que les deux motivations purent exister, de façon concurrente ou de façon conjointe³³.

Tours et courtines

Il est curieux, dans une enceinte qui paraît aussi homogène, et qui fut construite en un espace de temps exceptionnellement bref, de constater que les treize tours rectangulaires flanquant les courtines n'ont pas des dimensions normalisées. Si la tour moyenne se caractérise par une largeur en capitale d'environ 10 m, en fait cette largeur peut aller jusqu'à 17 m comme à la tour nord-est, la plus importante de tout l'ensemble par ses dimensions. Leur saillie par rapport aux courtines était tout aussi variable, cependant, elle se situe entre 4 et 5 m en moyenne.

La structuration intérieure de ces tours est, comme dans les deux portes, commandée par l'élévation du talus extérieur dont la crête était, on l'a vu, plus haute que le sol intérieur de la ville de trois à quatre mètres. Dès lors, le premier niveau de défense pourvu d'archères ne pouvait se trouver qu'en forte surélévation par rapport au sol intérieur. Ces archères étaient ménagées au fond de niches en arc brisé ; les fentes étaient pourvues d'une plongée dont la base, souvent plus basse que la crête du talus, obligea à réserver au sommet de celui-ci des échancrures pour ne pas les boucher (fig. 10).

Les dispositions intérieures de ce niveau de défense semblent, dans la majorité des cas, avoir reposé sur de simples salles rectangulaires pourvues sur leurs flancs d'une archère prenant la courtine voisine en enfilade, et de deux archères en capitale. Suivant les dimensions, ces nombres purent être ajustés : ainsi, à la tour nord-est, on comptait quatre archères frontales au nord et trois autres, également frontales, à l'est. À la tour sud-est existaient trois archères sur les deux faces.

Jean MESQUI



Cl. N. Faucherre-G. Séraphin.

Fig. 9 - Césarée, vue des tours de l'enceinte dans la section située au sud de la porte est.



Cl. N. Faucherre-G. Séraphin.

Fig. 10 - Césarée, vue d'une salle et de l'archère latérale d'une tour flanquant une courtine. Au fond, une autre tour de flanquement.

La tour nord-est présente, en outre, une disposition particulière – peut-être utilisée dans d'autres cas, mais la ruine empêche de le savoir précisément (fig. 8). Une galerie délimitée intérieurement par un mur mince desservait les archères – une gaine, pour reprendre le terme consacré : on retrouve ici une caractéristique déjà rencontrée dans les deux portes nord et est. Selon toute vraisemblance, il a existé dans cette tour une salle dont le sol était au niveau du sol intérieur ; elle était ceinturée à mi-hauteur par cette gaine à archères.

On ne sait rien de l'élévation de ces tours. On peut faire la supposition qu'était prévu un autre niveau de défense, éventuellement avec un double chemin de ronde.

Concernant les courtines, la grande majorité d'entre elles est totalement arasée au niveau de la crête du talus, voire légèrement plus bas, de telle sorte qu'il est impossible d'en connaître les dispositions primitives. Seul un fragment de courtine demeure en élévation à l'angle nord-ouest de la tour-porte orientale, faisant peut-être partie d'une construction accolée. On y voit encore une belle archère ménagée au fond d'une profonde niche, à un niveau plus haut que les archères de la porte voisine ; cette courtine possédait un niveau supplémentaire.

À l'angle sud-est de la tour 15 demeure, par ailleurs, une très intéressante section

de courtine. Elle montre, en partie supérieure, le talus appuyé sur la muraille verticale, séparé d'elle par un vide constructif qui devait être, primitivement, rempli de terre (fig. 11). Dans le parement du talus est percée une fente d'archère qui était desservie depuis la courtine elle-même ; ceci prouve qu'en certaines zones, il a existé un niveau défensif à archères au niveau de la crête du talus.

LA CITADELLE

La citadelle se présente aujourd'hui comme un énorme « pâté » approximativement trapézoïdal, constitué de maçonneries d'épaisseurs considérables, pour la plupart ruinées, supportant des bâtiments modernes, le tout établi sur le départ rocheux de la jetée sud du port Hérodien. Les archéologues israéliens ont reconnu le tracé de l'ancien fossé, large de 20 m, qui séparait cette citadelle de la ville, fossé autrefois en eau ; on a vu qu'il posa des problèmes considérables aux sapeurs de Baybars. Le front d'attaque, côté est, c'est-à-dire côté ville, était flanqué par deux tours carrées renforcées de colonnes de marbre et de porphyre couchées en boutisse ; A. Negev a reconnu l'accès primitif, qui se pratiquait par un escalier de marbre débouchant sur une porte au nord-est³⁴. La citadelle aurait possédé en outre une tour de grande

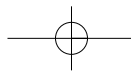
hauteur, contenant en son niveau inférieur des salles voûtées en cours de déblayement³⁵.

Les ruines actuelles présentent des éléments de courtines aux parements à bossages tabulaires (fig. 12), qui ne sauraient être assimilés aux parements de « kurkar » tout juste dressés des courtines et tours de l'enceinte. Les colonnes de marbre vert prises dans les anciens bâtiments antiques, qui donnèrent leur nom arabe à la citadelle (« al Khadra », c'est-à-dire « la Verte ») continuent d'assurer une armature indestructible pour ces murailles, malgré les assauts de la mer, après ceux des sapeurs de Baybars.

On ne peut exclure, à la suite de Meron Benvenisti, que les restes visibles actuellement soient ceux de la forteresse bâtie en 1218 par Jean de Brienne et les pèlerins qui l'assistaient, et qu'elle ait été renforcée en 1228 par les pèlerins qui avaient bâti le château de mer de Sagette. Cependant, il convient de conserver la plus grande prudence, sans l'appui de relevés idoines.

UNE ENCEINTE DÉCALÉE

Le premier bilan que l'on peut tirer de cette étude, encore superficielle, de l'enceinte de Césarée, est son caractère absolument atypique par rapport à ce



L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE



Cl. N. Faucherre-G. Séraphin.

Fig. 11 - Césarée, vue du sommet du talus à l'angle de la tour 15.



Cl. N. Faucherre-G. Séraphin.

Fig. 12 - Césarée, vue du parement d'un élément de courtine de la citadelle.

que l'on connaît de la fortification de Saint Louis en Occident. Que l'on examine les travaux réalisés par l'administration royale à Aigues-Mortes, Angers, Carcassonne, Peyrepertuse, Monségur, la symbolique dominante est celle de la tour circulaire, et plus précisément encore de la tour circulaire à archères flanquante, disposée à intervalles réguliers sur le tracé d'enceintes géométriques. Ce type de tour résulte du modèle « philippin » : tour à murs épais percé d'archères à ébrasements simples (sans niches) reposant sur un glacis subvertical. Les portes sont universellement dessinées sur le modèle « philippin », constitué par un passage frontal entre deux tours ; les architectes de Saint Louis y ont apporté leur touche d'innovation, en développant des formules à deux herses, sans pour autant bouleverser le schéma de base.

À Césarée, rien de tout cela ; mieux, tout est différent de ce qui fut réalisé outre Méditerranée. Seul, peut-être, le concept d'ensemble d'une enceinte régulièrement flanquée régulière et homogène vient-il rappeler, de très loin, le concept de l'enceinte d'Angers. Tentons de recenser ces différences :

- les tours sont systématiquement rectangulaires, contrairement à tous les usages ;

- les portes sont ménagées dans des tours-portes rectangulaires, sur le principe du passage coudé. Si l'on retrouve le

concept du « sas » qui fut introduit par les architectes royaux, en revanche le principe de la double herse est absent.

- les talus sont indépendants des courtines, et leur hauteur est quasi équivalente à celle des tours et des courtines.

- les archères sont ménagées de façon systématique dans des niches – solution connue par les architectes de Saint Louis, mais extrêmement peu pratiquée dans leurs réalisations.

À vrai dire, en définitive, si les deux tours-portes n'avaient pas conservé leurs superbes chapiteaux gothiques feuillagés, œuvre de sculpteurs accoutumés au gothique d'Île-de-France du milieu du XIII^e siècle, ainsi que les restes de leurs voûtes d'ogives, on en viendrait à douter que l'enceinte de Césarée soit une œuvre du roi de France (fig. 13).

Comment peut-on expliquer ce décalage extraordinaire ? Plusieurs raisons



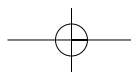
Cl. N. Faucherre-G. Séraphin.

Fig. 13 - Césarée, porte nord, chapiteau.

peuvent être mises en avant, la première d'entre elles étant très certainement les délais extrêmement courts que le roi avait imposés au chantier ; elle explique au moins la curiosité constructive résultant des deux systèmes indépendants des tours et des talus. Elle explique, peut-être, le recours exclusif au plan rectangulaire, si l'on admet que la taille de pierres à parement plat permettrait de gagner en productivité sur celle de pierres à parement incurvé.

Mais ce ne saurait être la seule explication : l'usage du plan coudé pour les portes, celui d'archères à niches, indique sans grand risque de se tromper que la conception générale fut réalisée par des maîtres d'œuvre locaux, habitués aux usages architecturaux de la région. On ne peut, de ce point de vue, exclure totalement que le système constructif ait répondu, lui aussi, à une exigence ou à une volonté d'innovation pour augmenter la capacité de résistance à la mine – redoutable dans les armées musulmanes.

L'ensemble de ces traits fait de Césarée un monument très atypique et déconcertant, représentatif d'un croisement de cultures tout à fait intéressant.



Jean MESQUI

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie ne vise pas à fournir l'ensemble des sources concernant Césarée, mais seulement les plus importantes au stade de cette étude préliminaire.

Alberti Aquensis historia hierosolymitana

« Alberti Aquensis historia hierosolymitana », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. IV, Paris, 1879.

Anecdotes et beaux traits de la vie du sultan Yousof

« Anecdotes et beaux traits de la vie du sultan Yousof (Salah ed-din) », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Orientaux*, t. III, Paris, 1884.

Benvenisti 1970

M. Benvenisti, *The Crusaders in the Holy Land*, Jerusalem, 1970, p. 135-145.

Biller 1989

Th. Biller, « Die Johanniterburg Belvoir am Jordan », *Architectura, Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 1989, p. 105-136.

Cafari Genuensis

« Cafari Genuensis De liberatione civitatum Orientis », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. V, Paris, 1895.

Continuation de Guillaume de Tyr

« Continuation de Guillaume de Tyr de 1229 à 1261, dite du Manuscrit de Rothelin », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. II, Paris, 1875.

Eydoux 1982

H.-P. Eydoux, *Les châteaux du Soleil*, Paris, 1982.

Grousset 1936

R. Grousset, *Histoire des Croisades et du royaume Franc de Jérusalem*, 3 vol., Paris, 1936.

Guérin 1884

V. Guérin, *La Terre Sainte*, 2 vol., Paris, 1884.

Historia Gotfridi

« Anonymi Rhenani. Historia et gesta ducis Gotfridi », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. V, Paris, 1895.

Joinville 1874

Jean, sire de Joinville, *Histoire de Saint Louis*, publiée par N. de Wailly, Paris, 1874.

Le Monde de la Bible 1988

Dossier « Césarée maritime », *Le Monde de la Bible*, nov-déc. 1988, n° 56, p. 5-33. (articles de J. Briend, J.-F. Desclaux, K.G. Holum, A. Raban, J.-P. Lemonon).

L'estoire de Éracles Empereur

« L'estoire de Éracles Empereur et la conquête de la Terre d'Outremer », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. I, Paris, 1874 ; t. II, Paris, 1874.

Historia Belli Sacri Fuchherii Carnotensis

« Historia Belli Sacri Fuchherii Carnotensis », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Occidentaux*, t. III, Paris, 1876.

Lyons 1971

U. Lyons, M.-C. Lyons, *Ayyubids, Mamlukes and Crusaders. Selections from the Tarikh al-Duwal wal Muluk of Ibn Al-Furat*, Cambridge, 2 vol., 1971.

Negev 1989

A. Negev, *The Crusader fortifications at Caesarea Maritima* », manuscrit dactylographié daté de 1989, conservé aux Archives de l'Office des Antiquités d'Israël.

Negev 1993

A. Negev, « Caesarea. Excavations en the 1950s and 1960s », dans E. Stern (éd.), *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, Jérusalem, 1993, p. 272-278.

New Encyclopedia 1993

E. Stern et al. (ed.), *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, Jérusalem, 1993, 4 vol.

Prawer 1975

J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, traduit de l'hébreu par G. Nahon, 2 vol., Paris, 1975.

Pringle 1985

D. Pringle, « Medieval Pottery from Caesarea : The Crusader Period », *Levant*, vol. XVII, 1985, p. 171-202.

Rey 1871

G. Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés*, Paris, 1871.

Saint-Pathus 1899

G. de Saint-Pathus, *Vie de Saint Louis*, publiée par H.-F. Delaborde, Paris, 1899.

NOTES

1. Je remercie Benjamin Z. Kedar d'avoir bien voulu m'apporter toute sa connaissance de l'historiographie de la Terre sainte, en corrigeant cet article ; celui-ci demeure cependant imparfait, tant au plan archéologique qu'historique, et méritera d'être corrigé et amélioré dans le futur.

2. Rey 1871, p. 221-226.

3. Mission Faucherre-Séraphin en novembre 2003, financée par le Ministère des Affaires Étrangères.

Cette mission va conduire à une première mission archéologique à Césarée dans l'été 2006.

4. Negev 1989. Nous remercions ici, en premier lieu, à titre posthume, Abraham Negev lui-même, qui avait bien voulu donner accès à ses archives à Nicolas Faucherre. Nos remerciements vont aussi à l'Office des Antiquités d'Israël, qui a accepté la consultation et la reproduction de certaines pièces de ces archives. Qu'il nous soit permis également d'adresser notre

gratitude à Hervé Barbé, archéologue français détaché à l'Office des Antiquités d'Israël, d'avoir bien voulu nous faciliter considérablement cette recherche. Voir aussi Negev 1993.

5. Eydoux 1982, p. 207-209.

6. Sur un plan documentaire général, voir l'excellente synthèse en langue française donnée dans *Le monde de la Bible* 1988. Voir également l'incontournable encyclopédie des fouilles archéologiques

L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE CÉSARÉE

en Terre sainte, publiée en 1993, articles « Caesarea » et « Caesarea Maritima » : New Encyclopedia 1993. Il convient de consulter aussi, parmi d'autres sites internet passionnants : « Combined Caesarea Expeditions », <http://www.digcaesarea.org>, site officiel des fouilles de Césarée, et, pour l'amusement, « Virtual Caesarea Maritima », <http://autralis.www2.50megs.com/caesarea/caesarea.html>.

7. Sur l'histoire de Césarée au Moyen Âge, voir l'excellent chapitre consacré à la ville par Benvenisti 1970 ; voir aussi la synthèse de Pringle 1985. Negev 1989, I, donne de nombreux extraits des textes, mais commet de nombreuses erreurs dans la chronologie et dans l'interprétation. Le mieux est encore de revenir aux sources, publiées dans les *Historiens des Croisades*.

8. *Historia Belli Sacri Fuchlerii Carnotensis*, p. 388-390. *Alberti Aquensis Historia Hyerosolimitana*, p. 543-544. *Cafari Genuensis*, p. 62-65.

9. Negev 1989, I, p. 5-6, se livre à une étude des sources pour tenter de comprendre l'état de la défense de Césarée à l'époque, dans le but de montrer que les défenseurs se retranchèrent dans la citadelle du théâtre. Il néglige, en cela, le récit tout à fait limpide de Caffaro, qui mentionne l'enceinte intermédiaire « *Civitas enim per medium murata erat, et Sarraceni omnes ad medium murum fugiebant, et intus se recollegebant.* » ; « *Illico namque omnes unanimiter super murum ascenderunt, et Sarracenos ad murum medium fugientes sequendo, eos interfecerunt multos. Alii vero Sarraceni postquam intra alium murum civitates collecti fuerunt, Macometum vocando in eorum auxilio, ne civitatem introirent, ensibus et telis christianis resistere coeperunt* » (*Cafari Genuensis*, p. 62-65).

10. La destruction par Saladin est mentionnée dans les sources arabes ; elle fut considérée, comme celle des autres villes côtières, comme une véritable catastrophe.

11. Parmi d'autres, voir *Anecdotes et baux traits de la vie du Sultan Yousof*, p. 34.

12. Julienne se maria en premières noces avec Guy de Brisebarre, seigneur de Beyrouth, qui décéda en 1193 (la seigneurie de Beyrouth fut donnée, en 1197, à Jean d'IBelin par Henri de Champagne). Elle en eut un fils, Gauthier III, époux de Marguerite d'IBelin, qui décéda en 1223 ; lui succéda Jean I^{er}, comte de Césarée, puis sa fille Marguerite, épouse de Jean l'Allemand. Le dernier seigneur connu fut leur fils Nicolas l'Allemand, mais on chercherait en vain la moindre trace de leur activité à Césarée.

13. *L'Estoire de Éracles Empereur*, I, p. 331.

14. *Prawer 1975*, p. 145.

15. *L'Estoire de Éracles Empereur*, I, p. 331-334 : « En celui esté, ainz que li Crestien passassent le flum, li Coradins, por voir se li porroit doner entente as Crestienz, ala asséger le chastel de Césaire, et fist drecher devant III perrières, qui getoient de jor et de nuit. Li chasteauz estoit petit et mau garni, su fu moult gregé en poi de tens. Garnier l'Alemant, qui estoit à Acre en lue dou roi, assembla et les comunes et les autres gens et lor requist aye por aider le chastel. Li Genoëis, qui moult amoient Gautier le seignor de Césaire, et qui savoient que il avoit requis au roi que il li rendist, et li rois ne li voloit rendre, se il ne li paicit ce que il y avoit despendu

au fermer, distrent à Garnier l'Alemant que si il le lor voloit livrer que il le garniroient et le deffendroient ; il le lor bailla. Il y envoièrent gens et armeures et viandes et autres choses, qui mestier y avoient. Quant il furent là venus, ils reçurent le chastel, et en firent partir touz ceauz qui y estoient, et i furent IIII jorz ; et au quint mandèrent à Acre que l'en les en venist oster, car il ne le poent plus retenir, que li ronpeor des Turs estoient dedens le mur. Lor gens lor envoièrent vaisseauz et les en firent oster une nuit. Lendemain li Turc orent faussé le mur, et entrèrent enz et n'i trovrent nului. Le soutan fist abatre le chastel ».

La chronologie fournie par le chroniqueur semblerait indiquer l'année 1218, mais l'ensemble des historiens place cet événement à la fin 1220, après la prise de Damiette par les Francs. Voir *Grousset 1936*, III p. 212 ; *Pringle 1985*, p. 171 ; *Prawer 1975*, II, p. 162-164.

16. *L'Estoire de Éracles Empereur*, I, p. 365 : « Quant li pèlerin orent parfait celui labor, si se partirent et retornèrent à Acre, et d'iluec s'en alèrent herberger en la Paumerée de lez Cayfas, por doner herbe à lor chevaux. Et furent tres que après la Pasque un mois, et d'ilec s'en alèrent à Césaire et refermèrent le chastel que Coradin avoit abatu (...) ».

17. *Joinville 1874*, p. 256-259, n° 470 : « À l'entrée de quaresme, s'atira li roys, atout ce qu'il ot de gent, pour aler fermer Sezaire, que li Sarrazin avoient abatuë, qui estoit à douze lieues d'Acre par devers Jérusalem. Mes sires Raou de Soissons, qui estoit demourez en Acre malades, fu avec le roy fermer Césaire. Je ne sai comment ce fu, ne mais que par la volonte de Dieu, que onques ne nous firent li Sarrazin nul doumaige toute l'année. Tandis que li roys femoit Césaire, nous revindrent li messagier des Taratarins (...) ».

18. *Saint-Pathus 1899*, p. 109 : « Et en son premier passage, puis que il fu delivrez de la prison des Sarrasins, il fist pour la défense des Crestiens et pour la garde et pour l'onneur de la foi crestienne, fermer à ses propres despens une cité qui a non Césaire, à murs si hauz et si lez que l'en peust par desus mener un char ; et fist fère les murs à tors et à bretèches, défenses mout espesses ».

19. *Continuation de Guillaume de Tyr*, p. 627-628 : « Aprez ces choses, quant li yverz fu passez, et ce vint aus marz, li roiz assembla ses genz, et s'en vint à tout son ost à Césaire en Palestine, qui siet seur mer, et se loja et fist fermer le forborc de murz et de fossez et de XVI torz ».

20. *Arch. nat., Layettes du Trésor des Chartes*, J303, n° I, pièce 17, publié par J. de Laborde, *Layettes du Trésor des Chartes*, t. III, Paris, 1875, p. 139b-140b, n° 3956 : « *De statu nostro nosse vos volumus, per Dei gratiam, sanos et incolumes apud Cesaream Palestine morari in castris, una cum exercitu christiano, circa firmaturam fortericie civitatis ejusdem insistentes. Et cum jam pro magna parte processum sit in operibus murorum, nunc etiam ad confirmationem operis, assidue laborando, de die in diem operari facimus ad muros pariter et fossata (...). Datum in castris juxta Cesaream Palestine, anno domini MCC quinquagesimo primo, in crastino Sancti Laurenti martyris* ». Traduction Jean Mesqui : « Quant à notre situation, nous voulons que vous sachiez que, par la grâce de Dieu, nous résidons sain et sauf au camp près de Césarée de

Palestine, avec l'armée des Chrétiens, poursuivant la construction de l'enceinte de cette ville. Et comme les travaux des murs sont désormais achevés pour l'essentiel, nous faisons maintenant travailler à l'achèvement du chantier par un travail assidu et sans discontinuer, tant aux murs qu'aux fossés (...). Donné au camp près de Césarée de Palestine, l'an 1251 du seigneur, le lendemain de la Saint-Laurent martyr. [11 août 1251] ».

21. « Résumé de l'Histoire des Croisades », publié dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens orientaux*, t. I, Paris, 1872, p. 150.

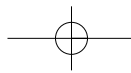
22. *Benvenisti 1970*, p. 139-140. Description détaillée du siège, à partir du récit de Ibn al-Furat, dans *Prawer 1975*, II, p. 463-464. Il est intéressant de donner ici une traduction française de celle qu'a faite Lyons 1971, t. II, p. 70-71 à partir du texte de Ibn al-Furat. « Cette citadelle était appelée al-Khadra' (la Verte) ; elle était parmi ses paires la mieux fortifiée, et la plus achevée, car le roi de France y avait fait apporter des colonnes de granit assemblées avec talent. Il n'existait pas de plus beau monument dans le pays d'al-Sahil, aucun n'était plus puissant ni mieux aménagé, car il était encerclé par la mer qui emplissait ses fossés. Il ne pouvait être détruit par la mine, car les colonnes de granit formaient une armature orthogonale qui ne pouvait s'effondrer. Cependamment, les Musulmans poursuivirent l'attaque, la bombardant avec leurs mangonneaux. On pouvait voir le Sultan, tantôt tirant des flèches du haut d'une église située en face de la citadelle, tantôt à cheval, se lançant dans les vagues pour combattre. Des engins de siège et des tours furent construits ; on apporta de la citadelle d'Ajlun une livraison de flèches pour les troupes, chaque chef d'escadron de cent hommes à cheval en reçut quatre milliers (...). Le Sultan demeura de pied ferme sur le front d'attaque. Il ne le quitta pas pour son *dihliz*, mais resta dans l'église avec une compagnie d'arbalétriers, décochant des carreaux et empêchant les Francs de monter au sommet de la citadelle. De temps en temps il se faisait tirer sur des engins de siège équipés de roues le long des murs, afin d'examiner les travaux de sape par lui-même. Un jour, il alla même au combat avec un bouclier en main, et lorsqu'il revint, le bouclier était constellé de flèches décochées par les défenseurs. »

23. *Voir Guérin 1884, Rey 1871.*

24. *Voir B. Morris, The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, Cambridge, 2004, p. 77, 130. Référence aimablement fournie par Benjamin Z. Kedar.

25. Programme de fouilles dirigé par Yosef Porath, se concentrant sur l'amphithéâtre, l'urbanisme romain et byzantin. *Voir « The Caesarea Excavation Project », Excavations and Survey In Israel*, vol. 17, 1998, p. 39-79.

26. Cette interprétation de la « jetée des colonnes » comme jetée construite par les Francs pour délimiter le port médiéval, bien que présente dans la majorité des articles concernant la ville, a été remise en cause par Negev 1989, II, p. 9. L'auteur estimait que ces colonnes ont été placées à cet endroit au XIX^e siècle seulement, dans le but d'être emportées par des bateaux vers des villes telles que Jaffa ou Acre, pour servir dans la construction de maisons ou d'édifices ottomans.



Jean MESQUI

27. Negev 1989, III, p. 5. Il est probable que c'est l'évidement de la terre entre ces revêtements de pierre et les parements intérieurs qui a fait croire à Rey 1871, p. 222, qu'il existait une galerie de contremine ou gaine ceinturant la base de l'escarpe, comme au Crac des Chevaliers. Il n'en a jamais rien été.

28. Voir note 20.

29. Mesure prise sur le plan de Negev ; dans son texte (Negev 1989, III, p. 8), l'auteur donne la répartition, de l'intérieur vers l'extérieur, de 1,9 m, 1,3 et 0,9, soit une épaisseur totale de 4,1 m, alors que le plan du même auteur donne 3,84 m.

30. Negev 1993, p.278, indique qu'il a reconnu les jambages d'une porte primitive, plus large que la porte intérieure actuelle, dans une partie du mur de fond Ouest de la tour-porte, appareillée en grands

blocs contrairement au reste de l'édifice. Cette porte aurait ensuite été rétrécie lors des travaux de Saint Louis. Curieusement, dans son article précédent (Negev 1989, III p. 10), le même auteur reconnaissait bien la différence de maçonnerie, mais indiquait qu'aucun indice ne permettait d'y attribuer une valeur chronologique – il suggérait que deux équipes de maçons différentes avaient travaillé sur l'ouvrage. L'examen des maçonneries montre effectivement cette différence d'appareil, sans qu'il soit possible à ce stade de l'expliquer.

31. Negev 1989, III, p. 8, 11, 12.

32. Biller 1989.

33. Il est certain, comme le montre par exemple le cas du château de Chastel-Pèlerin, décrit dans ce même fascicule, que les poternes pratiquées en base

de tours, comme à Belvoir, Chastel-Pèlerin, répondent à la même logique – suivant une théorie antique de la défense des places où la poterne en base de courtine a pour but de permettre la sortie des défenseurs, prenant en écharpe les attaquants. Ce genre de poternes, toujours pratiquées dans les flancs des tours en fond de fossé, se retrouve dans la fortification antique. En revanche, les poternes pratiquées dans les courtines ou dans les tours, débouchant, comme à Césarée, frontalement dans le fossé, paraissent au contraire répondre à des impératifs d'entretien des fossés. On remarquera, à ce sujet, qu'une enceinte telle que celle de Provins en France, au XIII^e siècle, utilisa de façon assez systématique ce genre de dispositifs.

34. Negev 1989, III, p. 18.

35. Benvenisti 1970, p. 143-144.

